



## **Annexe 1 : Conduite à tenir en cas de poursuite d'allaitement maternel**

### 1/ Recueil du lait à la maison

- Respecter de bonnes conditions d'hygiène (tire- lait, seins et mains).
- Le lait maternel se conserve 48 h au réfrigérateur, passé ce délai il doit-être congelé.

### 2/ Transport du lait jusqu'au multi-accueil

Le lait se transporte dans un sac isotherme ou une glacière avec un bloc réfrigérateur.

### 3/Stockage et conservation du lait au multi-accueil

- Le lait peut-être apporté congelé ou réfrigéré (il ne doit pas être recongelé).
- Chaque biberon doit comporter : le nom et prénom de l'enfant, la date de recueil du lait ou celle de la congélation.
- Le lait doit être conservé au réfrigérateur (température inférieure à 4°).
- Apporter la quantité de lait nécessaire pour un seul jour.

### 4/ Administration à l'enfant

- Mettre le lait à décongeler au réfrigérateur ou dans un bac d'eau froide, dans ce cas prendre la quantité de lait nécessaire et remettre le reste au réfrigérateur.
- Si le lait est décongelé au bain marie ou au chauffe biberon, jeter la quantité restante de lait.
- Le lait se conserve 24h à partir du moment où il est mis en décongélation.
- Tout lait chauffé doit être consommé dans la demi-heure.
- Ne pas utiliser de micro-onde.

### 5/ Vigilance

- En cas de doute sur l'étiquetage ou l'hygiène il faut jeter le lait.
- Si échange de lait maternel entre deux enfants : contacter le lactarium (nécessité d'établir des sérologies HTLV- 1 (virus pouvant développer une leucémie ou une affection neurologique tropicale) et HTLV-2 (leucémie) ; Prévenir les familles, la responsable de la structure et l'infirmière.